Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

ScOm EST-VENDÉEN
La collecte des déchets

Plan de prévention pour la réduction des quantités de déchets ménagers

Bilan des actions 2022

et plan d'actions 2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I Politique de la collectivité

La réduction des déchets limite le prélèvement de ressources naturelles, les émissions de C02 et le recours à l'enfouissement.

La loi pour la Transition Energétique pour une Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015, fixait un objectif de réduction de 10% entre 2010 et 2020 des quantités de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant (population municipale INSEE).

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire (AGEC) fixé désormais un objectif de 15% de réduction de ces quantités entre 2010 et 2030.

Dans cet objectif, le SCOM mène régulièrement des actions de réduction des déchets, que ce soit de manière autonome ou dans le cadre du plan de prévention de TRIVALIS.

La mise en place de la redevance incitative sur le SCOM en 2013 a permis d'accélérer significativement les effets de cette politique.

La politique de prévention et de réduction des déchets de la collectivité s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 : Sensibiliser à la préservation de la planète
- Axe 2 : Mieux trier et réduire les déchets
- Axe 3 : Pour des événements vertueux
- Axe 4 : Développer le réemploi
- Axe 5 : Biodéchets et végétaux, en faire des ressources

II Bilan des actions de réduction des déchets 2022

I.1.1. Axe 1 : Sensibiliser à la préservation de la planète

Le SCOM sollicite depuis de nombreuses années le service « Animation-Prévention » de TRIVALIS pour réaliser des animations sur son territoire et assurer les visites de sites de traitement des déchets du département.

I.1.1.1. Les interventions scolaires

Les animateurs(trices) se déplacent dans les écoles pour des interventions.
Les enseignants ont accès, via Internet, à un catalogue des déchets animés et à un catalogue des déchets créatifs.
Ensuite, ils sollicitent des interventions selon leurs besoins, leurs souhaits en relation avec le programme scolaire et leur projet pédagogique de l'année.
Le SCOM prend en charge toutes les demandes réalisées sur son territoire.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.1.2. Les visites d'équipements

La visite représente un moment précieux de sensibilisation des futurs consommateurs à la préservation de la planète, en leur parlant tri et réduction des emballages, en particulier, et des déchets, en général.
Le financement du transport des élèves par TRIVALIS facilite de façon conséquente la captation du jeune public, tant à TRIVALANDES qu'à VENDEE TRI.
A TRIVALANDES, les jeunes visiteurs peuvent profiter d'une animation sur la biodiversité, sur site ; à VENDEE TRI, les jeunes peuvent poursuivre avec la Maison de la Pêche, située à quelques kilomètres, où il est question d'aquaponie.

I.1.1.3. Participation à des événements éco-citoyens

Le 20 novembre 2022, le SCOM a participé à l'événement « Salon Tout Nu » organisé par la CC du Pays de Pouzauges sur le thème de la réduction des déchets.

I.1.1.4. Nettoyage de la nature

Des actions de nettoyage de la nature sont régulièrement menées sur le territoire par des associations locales, des écoles, des conseils municipaux de jeunes…
Le SCOM met à disposition via les communes des bacs à ordures ménagères pour collecter et traiter ces déchets.

Ces actions sont l'occasion de sensibiliser au respect de l'environnement les participants de l'action mais aussi le grand public via la médiatisation qui est faite de ces événements.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.2. Axe 2 : Mieux trier et réduire les déchets

I.1.2.1. Mon Commerçant « Zéro » Déchet

Pour réduire les emballages, davantage de commerçants doivent pouvoir proposer des solutions de vente en vrac, accepter les contenants réutilisables ou encore proposer des emballages consignés.

En ce sens, des actions se sont déroulées en 2022 sur le SCOM, en particulier sur les Communautés de Communes du Pays de Pouzauges et du Pays de Chantonnay.

I.1.2.2. Kit « Mes courses Zéro Déchet »

Des kits ont été réalisés par TRIVALIS pour donner aux consommateurs les moyens matériel de faire leurs courses sans emballages.

Chaque kit est composé :
- D'un sac cabas avec anses en tissu de 40x48cm,
- De 3 bocaux en verre de 0,75 L, 1L et 1,5L,
- De 3 boîtes en verre avec couvercle hermétique de 30 cl, 115 cl et 310 cl,
- De 4 sacs à vrac en tissu dont 2 de 18x27cm et 2 de 27x31cm,
- D'un bee wrap de 35x33cm.

Le SCOM a commandé 57 kits à TRIVALIS pour un coût de 2 052 € TTC.

Ces kits sont délivrés aux communautés de communes lorsque des animations 0 déchets sont organisées sur leur territoire.

I.1.2.3. Les ateliers Zéro Déchet « C'est moi qui l'ai fait »

Pour initier la démarche zéro déchet auprès du grand public, Trivalis a créé les ateliers "C'est moi qui l'ai fait".

Ces ateliers d'initiation au zéro déchet sont ludiques et participatifs. Ils permettent à tous de se lancer.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

3 THÈMES d'ateliers :

Pour chaque atelier, les participants réalisent deux produits du quotidien.

A l'issue des ateliers, les participants repartent avec les produits qu'ils ont réalisés et les fiches recette correspondantes.

En 2022, 4 ateliers ont été organisés sur le territoire du SCOM :

- **Atelier public cibles MDSF Pouzauges - 04/04 de 14h30 à 16h30 - Pôle associatif intercommunal - 18 Rue du Vieux Château, 85700 Pouzauges,**
- **Atelier courses et cuisine - 12/05/2022 de 14h30 à 16h30 - SCOM 85 Pôle Environnemental du Guignard, 2 le Guignard, 85110, Saint-Prouant,**
- **Atelier ménage et entretien de la maison - 22/09 de 18h30 à 20h30 – CC du Pays de Chantonnay,**
- **Atelier courses et cuisine - 06/10 de 18h30 à 20h30 – CC du Pays de Chantonnay.**

I.1.3. Axe 3 : Pour des événements vertueux

Le SCOM propose d'aider les organisateurs d'événements à appréhender la production et la collecte des déchets lors de leurs évènements.
Dans ce cadre, différents types de bacs peuvent être mis à disposition.

En ce sens, un guide intitulé "Guide des Manifestations" est téléchargeable sur le site internet du SCOM.

En 2022, 28 manifestations ont sollicités directement les services du SCOM.
Dans ce cadre, il est proposé aux organisateurs de bénéficier du dispositif « Le Tri est de la Fête » de TRIVALIS pour réduire les déchets lors de ces événements avec notamment des subventions à l'achat de vaisselle biodégradable et la mise à disposition de gobelets réutilisables.

Bilan des subventions TRIVALIS 2022 :
- Location de vaisselle : 1 346.76 €
- Achat de gobelets réutilisables : 2 100.16 €
- TOTAL : 3 446.92 €

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.4. Axe 4 : Développer le réemploi

I.1.4.1. Local réemploi dans les déchèteries

Un local dédié à la récupération d'objets destinés au réemploi permet sur certaines déchèteries de capter une partie du flux amené par les usagers.

En 2022, les sites équipés sur le SCOM sont la déchèterie de la Flocellière et celle de Montournais.

Le contenu du local est récupéré par l'association EMMAUS, acteur majeur du territoire dans l'économie sociale et solidaire, pour remettre les objets en état si nécessaire et les proposer à la revente sur ses sites.

Il est prévu de développer ce modèle sur l'ensemble des déchèteries du SCOM.

I.1.4.2. Récupération des palettes en bois en déchèteries

Sur les déchèteries de la Flocellière et de Montournais, les palettes sont entreposées sur un espace dédié et récupérées par l'entreprise de réinsertion RENOVPAL (Groupe SOLTISS) à Pouzauges.

Les palettes sont réparées pour leur permettre une seconde vie ou alors démontées pour réutiliser le bois en tant que matériau de fabrication de mobilier.

Il est prévu de d'étendre ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du SCOM.

I.1.5. Axe 5 : Biodéchets et végétaux, en faire des ressources

I.1.5.1. Compostage individuel

Depuis 2006, le SCOM propose aux usagers des composteurs à tarif réduit.

TRIVALIS participe à hauteur de 30% et le SCOM prenant à sa charge environ 40%, les tarifs restant à la charge des usagers intéressés sont les suivants :

Plastique	325 L	450 L	675 L
	11 €	18 €	25 €

Bois	365 L	575 L	815 L
	16 €	18 €	23 €

Un composteur en bois

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

Une opération spécifique a été menée par la commune de Pouzauges en octobre 2022.

Il a été proposé aux nouveaux arrivants de la commune de bénéficier d'un composteur gratuit (coût résiduel pris en charge par la commune).

Dans ce cadre, 9 composteurs ont été délivrés lors d'une matinée organisée par la commune.

Sur l'ensemble du SCOM, 641 composteurs ont été livrés **en 2022**, soit une augmentation de +19%.

Le parc total de composteurs délivrés par la collectivité est de **9 036 unités** au 31/12/2022, soit **un taux d'équipement des ménages de 29,7 %**.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.5.2. Lombricompostage

Le lombricompostage est un procédé qui permet de réduire le volume de sa poubelle en transformant ses déchets organiques en un engrais pour ses plantes.

Il est adapté aux petits espaces comme les appartements, les caves...

Pour aider ses usagers à se lancer dans cette aventure, le SCOM propose depuis 2021 d'acquérir un lombricomposteur à prix réduit grâce aux financements de la collectivité et de TRIVALIS.

Depuis 2021, 9 lombricomposteurs ont été délivrés.

I.1.5.3. Collecte des coquilles

Depuis 2015, le SCOM propose aux communes de son territoire de participer à une collecte de coquilles.

Ces coquilles ont été récupérées par l'entreprise BRANGEON ENVIRONNEMENT pour les broyer et les mélanger à du compost pour servir d'amendement pour les sols.

En 2022, 17.08 tonnes de coquilles ont été collectées (+ 10 %).

I.1.5.4. Guide du paillage et du compostage

Dans le cadre du plan de prévention des déchets végétaux, un guide pratique du paillage et du compostage (Format A5 – 16 pages) a été distribué à l'ensemble des usagers en accompagnement du calendrier de collecte 2019 et de la lettre d'information n°17 de décembre 2018.

En 2022, ce guide a été délivré à chaque usager qui a commandé un composteur ou un lombricomposteur, soit 641 usagers.

Lors de la livraison, des conseils sont donnés aux usagers par l'agent du SCOM.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

III Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés par habitant (hors gravats - Base 100 en 2010)	104,73	100,00	98,91	93,27	82,40	86,14	88,52	92,17	88,11	93,69	93,84	92,58	99,22	93,63

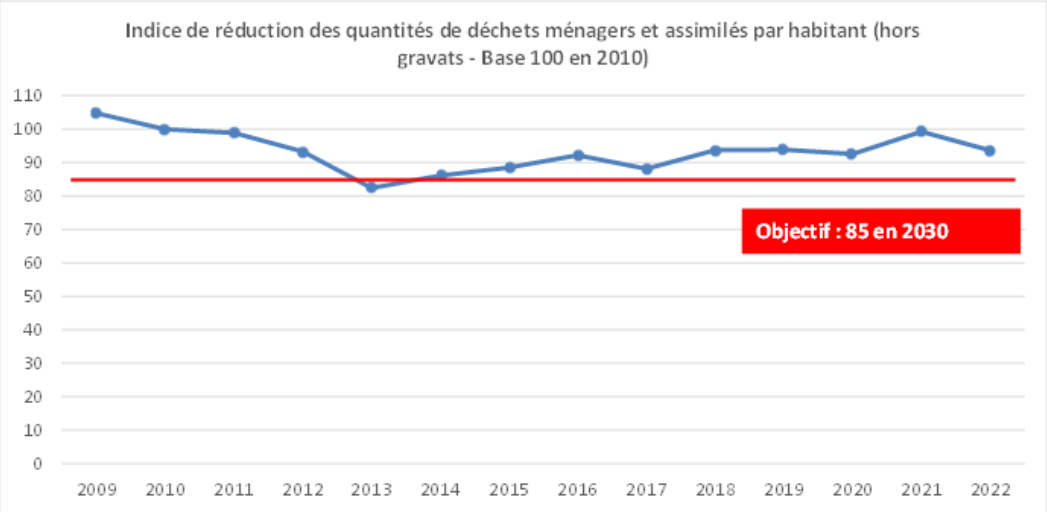

En 2022, la quantité de déchets ménagers et assimilés par habitant est 6.37 % inférieure à celle de 2010.

IV Plan d'actions pour la réduction des déchets en 2023

I.1.6. Axe 1 : Sensibiliser à la préservation de la planète

Le SCOM sollicite depuis de nombreuses années le service « Animation-Prévention » de TRIVALIS pour réaliser des animations sur son territoire et assurer les visites de sites de traitement des déchets du département.

I.1.6.1. Les interventions scolaires

Les animateurs(trices) se déplacent dans les écoles pour des interventions.
Les enseignants ont accès, via Internet, à un catalogue des déchets animés et à un catalogue des déchets créatifs.
Ensuite, ils sollicitent des interventions selon leurs besoins, leurs souhaits en relation avec le programme scolaire et leur projet pédagogique de l'année.
Le SCOM prend en charge toutes les demandes réalisées sur son territoire.

I.1.6.2. Les visites d'équipements

La visite représente un moment précieux de sensibilisation des futurs consommateurs à la préservation de la planète, en leur parlant tri et réduction des emballages, en particulier, et des déchets, en général.
Le financement du transport des élèves par TRIVALIS facilite de façon conséquente la captation du jeune public, tant à TRIVALANDES qu'à VENDEE TRI.
A TRIVALANDES, les jeunes visiteurs peuvent profiter d'une animation sur la biodiversité, sur site ; à VENDEE TRI, les jeunes peuvent poursuivre avec la Maison de la Pêche, située à quelques kilomètres, où il est question d'aquaponie.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.6.3. Nettoyage de la nature

Des actions de nettoyage de la nature sont régulièrement menées sur le territoire par des associations locales, des écoles, des conseils municipaux de jeunes…
Le SCOM met à disposition via les communes des bacs à ordures ménagères pour collecter et traiter ces déchets.

Ces actions sont l'occasion de sensibiliser au respect de l'environnement les participants de l'action mais aussi le grand public via la médiatisation qui est faite de ces événements.

I.1.7. Axe 2 : Mieux trier et réduire les déchets

I.1.7.1. Kit « Mes courses Zéro Déchet »

Des kits ont été réalisés par TRIVALIS pour donner aux consommateurs les moyens matériel de faire leurs courses sans emballages.

Chaque kit est composé :
- D'un sac cabas avec anses en tissu de 40x48cm,
- De 3 bocaux en verre de 0,75 L, 1L et 1,5L,
- De 3 boîtes en verre avec couvercle hermétique de 30 cl, 115 cl et 310 cl,
- De 4 sacs à vrac en tissu dont 2 de 18x27cm et 2 de 27x31cm,
- D'un bee wrap de 35x33cm.

Le SCOM a commandé 57 kits à TRIVALIS pour un coût de 2 052 € TTC.

10 de ces kits ont été transmis à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges afin de communiquer sur le sujet du Zéro Déchet dans le cadre des marché locaux de producteurs de pays.

Le SCOM prévoit de délivrer les 40 kits restants dans le cadre d'action de sensibilisation de réduction des déchets.

I.1.7.2. Les ateliers Zéro Déchet « C'est moi qui l'ai fait »

Pour initier la démarche zéro déchet auprès du grand public, Trivalis a créé les ateliers "C'est moi qui l'ai fait".

Ces ateliers d'initiation au zéro déchet sont ludiques et participatifs. Ils permettent à tous de se lancer.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

3 THÈMES d'ateliers :

Pour chaque atelier, les participants réalisent deux produits du quotidien.

A l'issue des ateliers, les participants repartent avec les produits qu'ils ont réalisés et les fiches recette correspondantes.

Le SCOM prévoit de réaliser de 2 à 3 ateliers en 2023 sur son territoire.

I.1.8. Axe 3 : Pour des événements vertueux

Le SCOM propose d'aider les organisateurs d'événements à appréhender la production et la collecte des déchets lors de leurs évènements.
Dans ce cadre, différents types de bacs peuvent être mis à disposition.

En ce sens, un guide intitulé "Guide des Manifestations" est téléchargeable sur le site internet du SCOM.

Dans ce cadre, il est proposé aux organisateurs de bénéficier du dispositif « Le Tri est de la Fête » de TRIVALIS pour réduire les déchets lors de ces événements avec notamment des subventions à l'achat de vaisselle biodégradable et la mise à disposition de gobelets réutilisables.

I.1.9. Axe 4 : Développer le réemploi

I.1.9.1. Local réemploi dans les déchèteries

Un local dédié à la récupération d'objets destinés au réemploi permet sur certaines déchèteries de capter une partie du flux amené par les usagers.

En 2022, les sites équipés sur le SCOM sont la déchèterie de la Flocellière et celle de Montournais.

Le contenu du local est récupéré par l'association EMMAUS, acteur majeur du territoire dans l'économie sociale et solidaire, pour remettre les objets en état si nécessaire et les proposer à la revente sur ses sites.

Il est prévu de développer ce modèle sur l'ensemble des déchèteries du SCOM.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.9.2. Récupération des palettes en bois en déchèteries

Sur les déchèteries de la Flocellière et de Montournais, les palettes sont entreposées sur un espace dédié et récupérées par l'entreprise de réinsertion RENOVPAL (Groupe SOLTISS) à Pouzauges.

Les palettes sont réparées pour leur permettre une seconde vie ou alors démontées pour réutiliser le bois en tant que matériau de fabrication de mobilier.

Il est prévu de d'étendre ce dispositif à l'ensemble des déchèteries du SCOM.

I.1.9.3. Consigne des bouteilles en verre

Un dispositif de récupération et de lavage des bouteilles en verre a été initié par TRIVALIS avec la participation de l'association Bout' à Bout' dans le cadre du développement de la consigne pour réemploi en Vendée.

Le SCOM prévoit de promouvoir ce dispositif afin de développer le réseau de producteurs et distributeurs des bouteilles en verre consignées sur son territoire.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.9.4. Réemploi des bocaux

Une expérimentation va être lancée par TRIVALIS et Bout' à Bout' sur le Nord Est Vendée pour développer l'utilisation de bocaux et boîtes en verre consignées et réutilisables.

Le SCOM participe à ce projet sur les Communautés de Communes du Pays de Pouzauges et du Pays de Chantonnay.

I.1.10.Axe 5 : Biodéchets et végétaux, en faire des ressources

I.1.10.1. Compostage individuel

Depuis 2006, le SCOM propose aux usagers des composteurs à tarif réduit.

TRIVALIS participe à hauteur de 30% et le SCOM prenant à sa charge environ 40%, les tarifs restant à la charge des usagers intéressés sont les suivants en 2022 :

Plastique	325 L	450 L	675 L
	11 €	18 €	25 €

Bois	365 L	575 L	815 L
	16 €	18 €	23 €

Un composteur en bois

I.1.10.2. Lombricompostage

Le lombricompostage est un procédé qui permet de réduire le volume de sa poubelle en transformant ses déchets organiques en un engrais pour ses plantes.

Il est adapté aux petits espaces comme les appartements, les caves...

Pour aider ses usagers à se lancer dans cette aventure, le SCOM propose depuis 2021 d'acquérir un lombricomposteur à prix réduit grâce aux financements de la collectivité et de TRIVALIS.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-258500651-20230620-OM19062313-DE

I.1.10.3. Collecte des coquilles

Depuis 2015, le SCOM propose aux communes de son territoire de participer à une collecte de coquilles.

Ces coquilles sont récupérées par l'entreprise BRANGEON ENVIRONNEMENT pour les broyer et les mélanger à du compost pour servir d'amendement pour les sols.

Le SCOM prévoit de reconduire cette opération.

I.1.10.4. Guide du paillage et du compostage

Dans le cadre du plan de prévention des déchets végétaux, un guide pratique du paillage et du compostage (Format A5 – 16 pages) a été distribué à l'ensemble des usagers en accompagnement du calendrier de collecte 2019 et de la lettre d'information n°17 de décembre 2018.

Ce guide sera délivré à chaque usager qui aura commandé un composteur ou un lombricomposteur.

Lors de la livraison, des conseils sont donnés aux usagers par l'agent du SCOM.